

VILLE DE SERAING
AVIS D'ENQUETE

Elaboration du plan communal n° 54 dit "Au Bois Saint-Jean" en vue de réviser le plan de secteur de LIEGE, accompagné du rapport sur les incidences environnementales et du résumé non technique

Le collège communal informe la population que le dossier relatif au plan communal d'aménagement n° 54 dit "Au Bois Saint-Jean" en vue de réviser le plan de secteur de LIEGE, accompagné du rapport sur les incidences environnementales et du résumé non technique est soumis aux formalités de l'enquête publique prescrite par les dispositions des articles 4 et 51 du code wallon de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et du patrimoine.

Le projet, établi en conformité des dispositions légales, sera déposé pendant un délai de 30 jours auprès du service du développement territorial, place Kuborn 5 à 4100 SERAING, où le public peut en prendre connaissance, **DES LUNDIS AUX JEUDIS** et ce, à partir **DU LUNDI 29 JANVIER jusqu'au MARDI 27 FEVRIER**

2018, DE 7 h 45 A 11 h30 ET DE 13 h30 A 16 h 15.

Le dossier pourra aussi être consulté sur rendez-vous en contactant l'agent communal délégué à cet effet, Monsieur Christian COELMONT, service du développement territorial, téléphone 04/330.86.93.

Quiconque aurait des réclamations ou des observations à faire valoir au sujet de ce plan communal d'aménagement, doit les faire parvenir par écrit au collège communal, place communale à 4100 SERAING, ou par télécopie au 04/330.86.15.

AU PLUS TARD LE MARDI 27 FEVRIER 2018

Des réclamations et/ou des observations verbales peuvent aussi être formulées, en prenant rendez-vous auprès de l'agent communal indiqué ci-avant. Elles seront transcrites dans un registre et transmises au Collège communal pour la clôture de l'enquête publique. Une réunion d'information sera organisée le **JEUDI 1^{er} FEVRIER 2018**, à 17 h, salle de réunion n°2 au 6^{ème} étage, cité administrative de SERAING, place Kuborn 5, 4100 SERAING, où sera entendue toute personne qui le désire. Il sera dressé procès-verbal de cette séance.

Le mercredi 7 mars 2018, le collège communal prendra acte du procès-verbal de la réunion d'information et des réclamations éventuelles et procédera à la clôture de l'enquête publique.

Seraing, le 17 janvier 2018.

Par le collège communal,

Le Directeur Général FF,

Le Bourgmestre,

B. ADAM

A. MATHOT